

FICHE PROGRAMME FORMATION

Durée : 35 H à distance

PUBLIC :

- Diagnostiqueur amiante Sans Mention souhaitant se certifier amiante Avec mention
- Techniciens de la construction, du bâtiment

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances permettant d'accéder à la certification de personne Repérage Amiante « avec mention » et aux missions liées
- Monter en compétences dans la pratique terrain (connaissance approfondie des MPCA, adapter la méthodologie du repérage à des bâtiments complexes type IGH, bâtiment industriels...)
- Acquérir des compétences sur la prestation examen visuel liée au traitement de l'amiante (retrait et confinement)

PRÉREQUIS :

- Pour la formation :

- Connaissances de base en français et en informatique
- Connaissances dans le domaine de la construction et du bâti (formation disponible en option)
- Un ordinateur portable (équipé de Windows, Word, Excel en version 7 ou supérieur) pour tous les modules de formation

- Pour la certification Amiante avec mention :

Conformément à l'arrêté du 8 novembre 2019, nous vous recommandons de faire valider l'acceptabilité des preuves de vos prérequis auprès votre organisme de certification

- Disposer d'une expérience de minimum 3 ans dans les techniques du bâtiment ou de la gestion industrielle
- OU
- Être titulaire d'un BAC+2 ou titre III dans le domaine du diagnostic immobilier
- OU
- Disposer de toute preuve de détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment

PÉDAGOGIE ET EVALUATION :

- Exposé dynamique, échanges de pratique, retours d'expériences, étude de cas avec un outil de simulation terrain
- Des quiz (en amont et/ou en cours ainsi qu'en fin de formation).

TUTORAT :

Équipe Technique et/ou partenaires référencés. (Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PROGRAMME : *

Conformément à l'arrêté du 02 juillet 2018

L'introduction vous permettra de visualiser l'ensemble de votre parcours, en vous donnant les différentes thématiques et le déroulement des étapes qui le composent.

Dans la partie théorique, tous les thèmes suivants seront abordés avec des documents téléchargeables et des QUIZ :

- Exigences réglementaires
- Code de la santé publique, code de la construction et de l'habitation et code du travail
- Connaissances générales de l'amiante et problématique amiante
- Mode opératoire
- Méthodologie du repérage pour les matériaux des listes A et B suivant la norme NF X 46-020 (préparation, terrain, rapport)
- Aspects réglementaires en lien avec la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique
- Evaluation de l'état de conservation pour les matériaux de la liste B
- Evaluation de l'état de conservation et des risques de dégradation pour les matériaux de la liste B
- Examen visuel
- Désamiantage
- Gestion des déchets

Les Cas Pratiques

Pour la dimension pratique terrain, nous insisterons sur les missions relatives à la mention et les données concrètes liées au métier d'opérateur de repérage.

- Cas pratique Examen visuel : mise en situation avec un outil de réalité virtuelle 3D.
- Cas pratique repérage avant démolition : mise en situation avec un outil de réalité virtuelle 3D.
- Cas pratique DTA : exercice réalisé à partir d'un rapport existant, des vidéos et photos.

AM_AM_DIST_REV03-122019